

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION  
07.09.2010

L'an deux mil dix, le premier octobre, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alexandre TOUZET, Maire.

Etaient présents : Mmes CLABAULT-COSTIL, DEROUBAIX, LEMPEREUR, PLAISANCE, RAYNAL, TOUZET, MM. BARRE, CAVÉ, FICHOT, FORTUNEL, LANGUILLAT, LASNE et SAURAT formant la majorité des membres en exercice.

DATE D'AFFICHAGE  
07.09.2010

Etaient absents, excusés : Mme KROURI (pouvoir à Mme LEMPEREUR)

Monsieur BARRE a été élu secrétaire.

Nombre de Conseillers  
en exercice

15  
14  
15

Le Maire donne lecture de la note d'information de la Commission particulière du débat public – Réseau de transport public du Grand Paris et de la nécessité d'envoyer l'avis de la commune à la commission précitée.

Présents  
Votants

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de transport public du Grand Paris mais souhaite attirer l'attention de la Commission particulière du débat public sur la nécessité d'améliorer le transport public en grande couronne de Paris et particulièrement sur la ligne C du R.E.R.

**OBJET**  
**V - TRANSPORT PUBLIC 2010-0110**  
**/ avis du conseil municipal sur le projet de transport public du Grand Paris**

SAINT-YON, le 22 octobre 2010  
Pour extrait conforme,  
Le Maire, Alexandre TOUZET

ARRIVÉE  
28 OCT. 2010  
SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES

acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture  
publication ou notification  
30/10/2010  
Le maire  
Alexandre TOUZET

